

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D202312081

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 28 novembre 2023
Votes exprimés : 17

Séance du 4 décembre 2023

Le 4 décembre 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – C. PAUGET – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER - D. PORTEILLA FOURNIER – R. PERRET – F. PERRET – L. TAQUET – P. STEINMANN - D. DEVISCOURT

ABSENTES EXCUSEES : J. PETRY (procuration à L. TAQUET) – D.ROTH (procuration à E. MARTIN) - E. HEDRICH

ABSENT : C. ROBERT

Secrétaire de séance : Laurence TAQUET

RACHAT MATERIEL MOBILIER MAGASIN LA FORGE

Monsieur le Maire informe que les anciens locataires gérants du magasin de la Forge souhaitent que la commune rachète le matériel pour lequel ils avaient investi.

Ils ont établi un devis. Selon les règles comptables, le matériel a déjà été amorti. Monsieur le Maire propose que la commune rachète le matériel à hauteur de 20 % maximum de sa valeur à neuf.

Après en avoir délibéré, 14 pour et 3 contre, **le Conseil Municipal** :

- **AUTORISE** le maire à racheter le matériel proposé pour un montant de 1 780 €, soit 20 % de la valeur à neuf.
- **AUTORISE** le maire à inscrire les dépenses dans le budget de la commune.

Rendu exécutoire
Le 05/12/2023
Publié
Le 07/12/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

